

**DEMANDE DE REMBOURSEMENT PARTIEL DES TITRES SOPABE-T 2026**  
**(A renvoyer signée à l'adresse ci-dessus)**

**Noms et adresses :**

Je, soussigné, M.....

.....(rue, n°)

.....(code postal, localité)

souhaite réduire mon contrat de base,

Contrat de base 2025 : .....tonnes de betteraves à 18°Z ;

Contrat de base prévu en 2026 : .....tonnes de betteraves à 17 °Z ;

et demande à la Sopabe-T le remboursement de ma participation betteravière proportionnellement à la réduction de mon contrat de base.

Date : .....

Signature : .....

**Quelques informations importantes sur le remboursement des titres Sopabe-T**

En vertu des Statuts et du Règlement d'Ordre Intérieur de la Sopabe-T :

- Le montant total de la participation betteravière est proportionnel au niveau de livraison exprimé en tonnes de betteraves ; la règle de proportionnalité est de 12,61 € par tonne de betteraves en contrat de base à 17° Z.
- Le remboursement est effectué en décembre 2026 pour les demandes envoyées **avant le 31 mai 2026**. Pour les demandes reçues après cette date, le remboursement est reporté en décembre 2027.
- Des frais de 7,5 % sont déduits du montant à rembourser.
- Un délai de 2 ans est à respecter avant d'augmenter à nouveau le contrat de base à condition de conserver un contrat de base de livraison minimum de 300 tonnes de betteraves à 17 °Z.